

contre le christianisme pour se faire aucune illusion sur le sort qui les attendait. Deux décimations restées inutiles entraînaient l'arrêt de mort de la légion thébéenne : elle ne pouvait survivre à cette double résistance.

Ces trois vaillants chefs savaient bien ce qu'ils avaient à faire ; ils puisaient dans leur conscience une irrévocable résolution. Mais désirant laisser à chacun des leurs sa pleine liberté d'action et n'admettant que des victimes volontaires, ils rassemblèrent en cercle les cinq mille hommes qui restaient de la légion, et Maurice, d'une voix calme et sonore, fit retentir ces paroles :

« Chefs et soldats de la légion thébéenne, je vous ai  
« réunis devant moi pour que vous choisissiez le parti que  
« vous avez à prendre. Demain, soyez-en certains, l'armée  
« impériale viendra cerner notre camp et nous égorger  
« jusqu'au dernier. Trois partis s'offrent à nous.

« Le premier, c'est de fuir. La chose est facile. Nous  
« sommes maîtres des défilés qui conduisent au lac Léman,  
« et demain matin nous aurons mis, si nous le voulons,  
« une longue distance entre nous et la vengeance de l'em-  
« pereur.

« Le second, c'est de faire face à nos bourreaux, nous  
« défendre, et vendre chèrement notre vie en courant le  
« hasard des combats.

« Le troisième, c'est de subir la mort sans résistance et  
« de nous laisser tuer en confessant notre foi.

« De ces trois partis, le premier est celui des âmes fai-  
« bles. Il y a plus, c'est une insigne rébellion. Nous n'avons  
« pas le droit d'abandonner notre poste et d'emporter hon-  
« teusement les aigles qui nous sont confiées.

« Le second, moins honteux, serait néanmoins un crime.  
« Il n'est point permis de résister au glaive impérial, même  
« quand il punit injustement.